

GRAND CONSEIL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

22 février 2023

**Cérémonie à l'occasion du 175^e anniversaire de la République
Discours présidentiels**

Discours de M. Blaise Fivaz, représentant du groupe Vert'Libéral-Le Centre

Madame la présidente du Grand Conseil,
Monsieur le président du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,
Madame la chancelière d'État,
Madame et Monsieur les secrétaires généraux du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias,
Mesdames et Messieurs,

Il n'est pas chose aisée d'écrire un discours, encore moins en passant après les autres groupes politiques. J'essayerai d'être bref et de ne pas être trop répétitif.

Depuis un temps certain, notre canton fait la une des journaux et on le cite souvent comme le mauvais élève, mais revenons sur notre beau passé.

Il y a 175 ans, le parlement comme nous le connaissons ou presque a vu le jour. Le Grand Conseil comptait alors 89 membres, moins qu'aujourd'hui, malgré la diminution récente à 100 membres. En 175 ans, le Grand Conseil est, pour sûr, plus féminin, plus jeune et plus diversifié au niveau des appartenances politiques. À l'époque, beaucoup de courants de pensée et de partis politiques n'existaient pas encore.

Mais saviez-vous que cette révolution du 1^{er} mars 1848 est une des seules révolutions du Printemps des peuples dont le succès se pérennisa sans discontinuité ? En sus, non seulement c'est une totale réussite, mais elle fut brève, efficace et sans effusion de sang ! *What else* !

Sans faire du chauvinisme excessif, il faut quand même préciser que cette insurrection prit forme dans les montagnes neuchâteloises et au Val-de-Travers au matin du 1^{er} mars !

Imaginez, Mesdames et Messieurs les conseillers d'État, peut-être que dans une autre vie vous avez vécu l'assaut du château de Neuchâtel, la proclamation immédiate de la République et la mise en place d'un gouvernement provisoire qui a remplacé immédiatement le pouvoir monarchique !

Certes, l'entrée en vigueur de cette constitution ne fit pas renoncer le roi de Prusse d'un jour à l'autre. Les royalistes locaux ont été surpris par le renversement soudain du pouvoir et les députés au Grand Conseil ont dû redoubler d'effort pour consolider ce « coup d'État » que nous fêtons aujourd'hui !

Relevons encore que cette révolution a réuni le Haut et le Bas, mais bien à regret pas la presse constituée de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* née en 1738 et devenue *L'Express* jusqu'en 2018 pour le Bas et *L'Impartial* qui a vécu de 1881 à 2018 pour le Haut. Il a donc fallu attendre des difficultés de trésorerie pour qu'enfin en 2018 ladite presse fasse le pas. Signe peut-être positif pour le futur. « Un Canton – un espace ».

C'est à cette époque également que naît, dans le but de maintenir la liberté, l'association patriotique qui publie le fameux *Almanach* populaire et républicain imprimé à La Chaux-de-Fonds à plusieurs milliers d'exemplaires ! L'*Almanach* neuchâtelois qui entendait encourager l'instruction générale de la population cantonale en proposant des notions d'histoire, de géographie, de mathématiques ou encore de technologie pour contrer *Le Véritable Messager boiteux du Neuchâtel*, *Almanach* qui paraissait depuis 1805, que les opposants accusaient d'entretenir la superstition et l'ignorance.

Les auteurs de l'*Almanach* neuchâtelois critiquent *Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel* et mentionnent, je cite : « *Au lieu de ces anecdotes triviales, insipides, souvent fausses et toujours inutiles qui remplissent les pages des autres almanachs, nous vous offrirons, par forme de récréation, quelques traits intéressants de l'histoire suisse, la description d'un district quelconque de notre canton, des récits de voyages, des détails sur les mœurs et les coutumes des différents peuples de la terre, des notions de géographie, d'histoire, etc.* »

L'*Almanach* ambitionnait d'offrir au peuple, et plus particulièrement « *aux bons habitants des campagnes* » que je suis, « *des idées saines sur les droits et les devoirs du citoyen* », sur « *les connaissances et les écrits nécessaires pour faire comprendre et pratiquer ces devoirs* » dans le but de « *propager parmi eux des lumières utiles, des opinions libérales et de leur inspirer le goût des vertus républicaines* ».

Ceci dit, il va de soi que toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.

J'aimerais terminer mon intervention en sollicitant l'autorité de M^{me} la présidente du Grand Conseil, qui voudra bien inviter l'assemblée à se lever. Vous allez comprendre pourquoi. D'ailleurs, les collègues de mon groupe me charrient souvent sur le sujet et, j'en suis convaincu, cette démarche plaira au groupe UDC.

Hymne neuchâtelois

1. Nous sommes les enfants heureux
De la meilleure des patries ;
Nous aimons ses coteaux ombreux,
Son doux lac, ses combes fleuries,
Et la paisible majesté
De ses grandes joux séculaires,
Et le Soleil qui les éclaire,
Le Soleil de la liberté !
2. Là-haut, sur l'Alpe aux blancs sommets,
Aux jours anciens de notre histoire,
Nos aïeux déjà l'acclamaient
Quand il s'est levé dans sa gloire,
Vers d'autres destins emportés,
Poursuivant ce rêve d'aurore,
Leurs yeux au loin cherchaient encore
Le Soleil de la liberté !

Voilà. Désireux de ne pas poursuivre le massacre, je m'arrête là et je vous remercie de votre attention.